

**II.4.35. Var an Tempest horrubl en devoe lec'h e Montroulez an 2 eus a vis c'houevrer, deiz gouel ar Chandeleur, vardro unnec heur anter diouz ar mintin, er bloa 1836.**

Ms. IV, p.303-304.

**Timbre** : aucun.

**Incipit** : Doue oll galloudus, Mestr an elemantchou,

**Composition** : 38 v. de 12 p. sans couplet défini.

**Sujet.**

**Sur l'horrible tempête qui eut lieu à Morlaix le 2 février, jour de la Chandeleur, vers 11 heures du matin, en l'an 1836.** Contrairement à ce que pourrait laisser penser le titre, ce texte n'est pas un compte-rendu journalistique d'un événement précis. Il parle bien des ravages de la tempête sans mention de lieu ou de date précis.

**Origine du texte.**

**Dans le manuscrit** : A.L.M. Lédan.

**Autres sources** : Ce n'est pas une mais des tempêtes qui s'abattirent sur la région de Morlaix en ce début de l'année 1836. Mais celle du 2 février en fut le point d'orgue et en devint la référence :

- nuit du 29 janvier : « *Mais ce n'était qu'un prélude à l'épouvantable tourmente du 2 de ce mois, fête de la Chandeleur (...)* » s'en suit un compte-rendu des événements du 2 (Fd'A, 6 février)
- Le 28 mars : « *Un violent ouragan éclata dimanche dernier, vers neuf heure du soir et dura toute la nuit avec presque autant de fureur que celui du 2 février (...)* » (Fd'A, 2 avril).

Le dépôt légal de la feuille volante composée par A. Lédan ne date que du 16 avril 1836, soit après cette malheureuse série. C'est bien ces tempêtes à répétition qui sont à l'origine du texte imprimé sous le simple nom de « An tempest », et non celle du 2 février en particulier, d'où son caractère général.

**Alexandre Lédan et le texte.**

**Transcription** : elle est postérieure à l'impression, A. Lédan ayant retranscrit auparavant dans ce manuscrit des textes qu'il n'avait reçus qu'en juillet 1836 (II. 4. 16 et 17). Le suivant date lui de 1838.

**Impression(s)** : **An Tempest. – Peden D'hon Autrou Jesus-Christ, evit obten demeus e visericord divin ma laqayo fin d'an Tempest horrubl pehini a laqa an desolation de rën en hor brô baour.** – 1 p. 22 X 35, 5 cm. – 1 éd. : imp. (1836). – Bai A 17a. Elle ne fut tirée qu'à 100 ex.

En 1840, A. Lédan retravailla ce texte et l'imprima à la suite de **Guerz nevez Var sujet ar maleuriou eüzus arruet dre ar glaoeyer** (...) (II. 7.35). Comme il lui fallait de quoi compléter la feuille volante, il transforma l'original en un chant de 10 c. de 4 v. de 13 p., au prix d'un rajout de deux vers et de petites modifications, le fond restant le même, et l'intitula **An Tempest e Montroulez ha vardro, deiz Gouel ar Chandelour 1835**. Il ne prit même pas la peine de réactualiser le premier couplet où il est question du choléra de 1832, « *il y a quatre ans* » - en 1840, cela faisait huit ans-. La date de 1835 n'est qu'une erreur.

**Mise en valeur :** Enquête Ampère-Fortoul (1852) / Poésies bretonnes (1854).

A signaler, que A. Lédan classe bien ce texte dans les poésies et non dans les plaintes.

#### **Impressions postérieures sur feuilles volantes (ou édition populaire).**

Yan ar Guen composa une autre plainte sur ces événements de 1836 *Gouez composet a neve voar sujet an tourmancho a so bet er bloa 1836.*, imprimé chez le concurrent direct de A. Lédan, Victor Guilmer. Il y parle des journées du 2 février (c. 3) et du 28 mars (c. 4).

**Versions collectées.** Catalogue Malrieu, non répertorié.

#### **Sources bibliographiques.**

**Concernant la version Lédan :**

**L. Berthou-Bécam**, *Enquête* (...), vol. 1, p. 128-130, vol. 2, p. 112-115.